

# Faen infos

## Journée d'action du 7 septembre 2010

Les manifestations du 7 septembre contre la réforme des retraites ont réuni plus de 2 millions de personnes à travers toute la France.

La grève a été également largement suivie.

Cette très forte mobilisation de l'ensemble des salariés ne peut plus être ignorée du gouvernement.

Dans le cas contraire, la FAEN appellera les collègues à poursuivre et à amplifier le mouvement.



## CREF

En 2001, afin de se mettre en conformité avec la réglementation européenne, la mutuelle qui gérait le **Complément de Retraite des Fonctionnaires (CREF)** avait annoncé une diminution immédiate du montant des rentes en cours de service de l'ordre de 16% et une réduction de 30 à 50% des droits acquis par les cotisants.



Dix ans après ce désastre, **l'État a été condamné**, le 17 juin, à indemniser les victimes du CREF à hauteur de 20% des sommes qu'ils y avaient accumulées lors de sa fermeture.

Toutefois, seuls les adhérents actuels seront indemnisés, **les anciens adhérents qui avaient démissionné étant écartés de tout recours.**

Depuis 2000, le **COREM (Complément de Retraite Mutualiste)**, dont une partie des ressources sert à combler le déficit du CREF, remplace ce dernier.



On ignore toujours si l'État décide de se pourvoir en cassation.

## Le RSA en mai 2010



Le **Revenu de Solidarité Active (RSA)** a été versé à 1,791 million de foyers. Ces versements se décomposent de la manière suivante :

- 1,158 million de "**RSA socle**" (ex RMI) seul,
- 445 000 perçoivent uniquement le "**RSA activité**" en complément de leur revenu d'activité,
- 189 000 foyers reçoivent à la fois le "**RSA socle**" et le "**RSA activité**" en raison d'un revenu d'activité trop faible.



Au **1<sup>er</sup> septembre 2010**, le RSA doit être **étendu aux moins de 25 ans** justifiant d'une activité.

## Inquiétude

A l'occasion d'un entretien concernant son rapport annuel, le médiateur de la République, Jean-Paul DELEVOYE, déclarait : *"Je suis inquiet, le chacun pour soi a remplacé l'envie de vivre ensemble"*.



C'est en effet ce qui se produit quand les autorités flattent les égoïsmes et favorisent l'individualisme.



## Code général de la fonction publique

Ce code devrait rassembler 350 textes législatifs et 650 textes réglementaires. Cela concerne des textes généraux à l'exclusion des statuts particuliers et des régimes indemnitaires qui y sont liés.

*"La rédaction de chacun des articles doit veiller à l'intelligibilité du droit en remédiant aux expressions confuses ou vieillies"* dit le texte.

Le projet de code amendé sera présenté à la commission supérieure de codification avant examen par le conseil d'État et une publication par ordonnance à l'automne 2011.

Il n'est pas sûr qu'on y gagne en clarté car si on se réfère à ce qui s'est produit pour le code de l'Éducation, la nouvelle codification n'a pas simplifié la lecture des textes en raison de l'éclatement de la réglementation préexistante dans les différentes rubriques .

## Rentrée 2010

Au delà de l'autosatisfaction ministérielle et face à une rentrée annonciatrice d'une année particulièrement difficile, le collectif « Un pays, une école, notre avenir » a rédigé la déclaration suivante :



[www.uneecole-votreavenir.org](http://www.uneecole-votreavenir.org)

*« Dans les jours qui viennent, le Ministre, comme ses prédécesseurs, va resservir à l'opinion publique la rengaine de la rentrée : « techniquement réussie ». Du point de vue de Bercy, au titre de la confusion entre service public et restriction budgétaire, c'est possible ! Mais pour ce qui est des missions de l'Éducation nationale, cela ne tient pas debout !*

*L'accumulation année après année de suppressions de postes a des conséquences évidentes sur l'offre de formation, les effectifs des classes, les apprentissages, la prise en compte de la difficulté scolaire, les comportements des élèves, les affectations des personnels, les conditions de travail. ... Et dans quelques semaines, c'est le remplacement qui sera insuffisant ! Sauf si le Président réussit à obtenir la suppression de l'hiver et de ses maladies !*

*A cela s'ajoute l'arrivée dans les classes des jeunes enseignants sans la solide formation indispensable. C'est tragique pour eux qui devront exercer un métier qu'ils ne connaissent pas encore, avec une charge de travail très lourde ne leur permettant aucune prise de recul. C'est dramatique pour les élèves parce que si « techniquement réussi » signifie que devant chaque classe se trouveront des adultes, cela ne garantit nullement qu'ils pourront répondre aux besoins éducatifs et pédagogiques de leurs élèves. Pour ces classes, combien d'adultes différents verront-elles défiler avec des pratiques pédagogiques et des attitudes parfois contradictoires ? De plus, bien souvent les engagements pris en termes d'accompagnement de ces jeunes enseignants ne pourront pas être tenus.*

*La politique éducative de ce gouvernement se limite en réalité à traquer toutes les sources possibles de suppressions d'emplois et tourne le dos à la réussite de tous. Elle n'a aucun rapport avec les enjeux éducatifs de la Nation.*

*Nos organisations le disent aujourd'hui solennellement, quels que soient les artifices de communication qui seront déployés, cette rentrée sera celle de la régression et du renoncement éducatif parce que les décisions qui l'ont préparée font délibérément l'impasse sur l'ambition que le pays doit à sa jeunesse ».*

### Les organisations signataires de cette déclaration :

CRAP-Cahiers pédagogiques, FAEN, FCPE, FEP-CFDT, FERC-CGT, FSU, ICEM Pédagogie Freinet, JPA, la Ligue de l'Enseignement, SGEN-CFDT, UNEF, UNL, UNSA Éducation .